

CENTRE ÉCOLE DE PARACHUTISME ALSACE

Aérodrome du Polygone 67100 STRASBOURG

Tél.: 03.88.84.48.48 Fax: 03.88.84.81.20

E-mail : infos@alsace-para.com Site Internet : <http://www.alsace-para.com>

ÉCOLE TRADITIONNELLE



C'est l'apprentissage progressif du vol vertical. Les premiers sauts s'effectuent en ouverture automatique : Le parachute, muni d'une sangle d'ouverture automatique, s'ouvre dès la sortie d'avion. Selon vos capacités, vous pouvez rapidement faire vos premières chutes libres, et d'étapes en étapes, vous apprendrez à devenir autonome en vol libre pour vous orienter vers la discipline de votre choix.

Contactez le CEP Alsace pour obtenir les tarifs de la formation + tarif de la licence

- ✓ Le forfait comprend l'enseignement théorique et pratique, le prêt du matériel école (parachute, casque, altimètre.),
- ✓ La carte de membre du club, un carnet de saut, le journal fédéral, une combinaison,
- ✓ **8 sauts** école. Et inclus vos deux premiers plages.
(Les sauts s'effectuent seulement si les conditions météorologiques et techniques sont favorables)
- ✓ Avoir 15 ans révolus. Poids maximum 100 kg

Versement d'arrhes obligatoire 15 jours avant le RDV

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE, établi par un médecin de famille, précisant la non contre-indication à la pratique du parachutisme sportif.

Le certificat médical valide est à présenter le 1^{er} jour de la formation.

(IMPORTANT et IMPERATIF moins de 3 mois à la date du saut)

- ✓ Pour la catégorie de 15 ans à 16 ans, visite médicale spécifique par un médecin agréé par la Fédération Française de Parachutisme. (nom et adresse disponible au secrétariat)
- ✓ Photocopie de la carte d'identité et 1 photo récente.
- ✓ Une autorisation parentale pour les mineurs (signée par les deux parents ou par le responsable légal).
- ✓ Après **réservation téléphonique**, confirmation d'inscription obligatoire par retour du talon joint et versement d'arrhes. **ATTENTION ! Les arrhes ne sont pas remboursables**, sauf contre indication médicale ou technique.
- ✓ Prévoir un chèque de caution de 50€ pour le prêt de l'altimètre durant la semaine.
- ✓ **Pas de remboursement de forfait après le début de stage.**

INSCRIPTION AU STAGE EN ÉCOLE TRADITIONNELLE

Document à retourner avec les arrhes au C.E.P. Alsace au plus tard 15 jours avant la date convenue avec le secrétariat.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Email : _____ @ _____

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus.

Date : _____

Signature : _____